

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 31 MARS 2010

801/10

L'an deux mille dix et le mercredi 31 mars à 18h 00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Josiane BUCHACA, Joséphine GROLEAU, Marion MAERTEN, Monique MOLINIER, Christine PINOL, MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, André BARTHES, Gérard BELLOC, Stéphane BOYER, Oliver BRUN, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Norbert ETIENNE, Claude EXPOSITO, Jean-Claude FADAT, Francis FORTE, André FRETAY, André GALINIER, Jacques GARRIGA, José GINER, Michel GUIRAO, Alain HUC, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Jean-Baptiste MAJORY, Michel MAS, Pierre PENALVA, Ansiou REVALOR, Guy ROUDIER, Alain RYBAUX, Alain SENEGAS, Michel TRINQUIER, Michel UNAL.

Absents excusés :

Mme Michèle DERSON, Géraldine KERVELLA,
MM. Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Marcel BUISSON, Charles HEY, Pierre MARHUENDA, Alain MICHEL, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Michel TRILLES, Denis TUR, Claude VISTE.

Objet : Attribution du marché pour l'acquisition de 3 véhicules polybenne

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que suite aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres et après analyse des offres, celle-ci a décidé de retenir les propositions émanant des sociétés suivantes :

LOT 1 : 3 Châssis de 19 t de PTAC

Lot attribué à la société MECALOUR pour un montant total de 226 500 euros H.T

LOT 2 : 3 bras type polybenne

Lot attribué à la société DALBY pour un montant total de 77 850 euros H.T

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS PREFECTURE
RECULE
- 8 AVR. 2010
SERVICE COURRIER

APPROUVE la décision de la Commission d'Appel d'Offres.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatif à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER


SOUS PREFECTURE
RECU LE
- 8 AVR. 2010
SERVICE COURRIER